

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition conjoint direct par la société "Kaes Phosphate Holdings, LLC" de 50% du capital social et des droits de vote de la société "Jorf Fertilizers Company III, SA" détenue exclusivement par "OCP SA".**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

**Noms des entreprises concernées :**

- La société "Kaes Phosphate holdings, LLC".
- La société "Jorf Fertilizers Company III, SA".
- La société "OCP SA".

**Nature de l'opération :**

- Acquisition du contrôle conjoint.

**Secteur économique concerné :**

- Secteur des engrais.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit 21 avril 2022.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification en vertu de laquelle la société "Kaes Phosphate Holdings, LLC" contrôlée en dernier ressort par la société "Koch Industries, Inc. Limited" envisage d'acquérir 50% du capital social et des droits de vote de la société "Jorf Fertilizers company III, SA", société détenue exclusivement par "OCP SA".

Les parties concernées par l'opération :

- "Kaes Phosphate Holdings, LLC", une société à responsabilité limitée de droit américain. La société est une société holding contrôlée en dernier ressort par "Koch Industries, Inc."

La société Koch Industries, Inc est active notamment dans le secteur des engrais au Maroc par la fourniture d'amoniak anhydre et de soufre par l'intermédiaire de diverses filiales.

- "Jorf Fertilizers company III, SA", société anonyme de droit marocain, exploite une unité de production sur le site de production industrielle de Jorf Lasfar, où elle produit de l'acide phosphorique et des engrais phosphatés.
- "OCP SA" est une société anonyme de droit marocain, active dans l'extraction, et la vente de roches phosphatées, la production et la vente d'acide phosphorique, et la vente d'engrais phosphatés.